

Mise en gage des prestations de la prévoyance professionnelle

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ Localité _____

Etat civil _____ N° d'ass. sociale 756. _____

O pour les personnes qui ne sont pas mariées, merci de **joindre un certificat d'état civil actuel** (pas plus vieux que 2 mois)

Tél. prof. _____ Tél. privé _____

Est-ce que vous avez a déposé une demande de rente d'invalidité auprès de l'AI? Oui Non

Est-ce que vous avez droit à une rente d'invalidité de l'AI ou recevez une rente d'invalidité de l'AI? (prière de joindre la copie du projet de décision ou la décision de l'AI) Oui Non

Conditions de propriété :

- Propriétaire individuel
- Propriétaire commun avec le conjoint/partenaire enregistré
- Copropriétaire Part en pourcentage%
- Locataire d'une coopérative de construction et d'habitation avec parts sociales

Adresse du logement : _____

Questions sur la mise en gage désirée

Montant souhaité :

Prestation de libre passage montant maximum ou
 montant fixe CHF _____

prestations de prévoyance vieillesse
 invalidité / décès * tous les droits aux prestations de prévoyance
 rente d'invalidité
 rente de vieillesse
 rente de partenaire / de conjoint

*Eventuellement mise en gage de prestations spéciales en accord avec la banque / l'institution (preneur de gage). S'il existe déjà **un contrat de nantissement**, nous considérons comme exclusivement **déterminants les accords qu'il contient sur les prestations mises en gage et leur montant.**

Utilisation :

- Je possède déjà une maison / un appartement :

ou

- J'achète une maison / un appartement :

ou

- Je suis en train de faire construire un logement en propriété :

documents nécessaires :

- contrat de nantissement
- contrat de vente authentifié
- extrait actualisé du registre foncier (avec timbre et signature du bureau du registre foncier)

- contrat de nantissement
- contrat de vente authentifié

- contrat de nantissement
- contrat de vente authentifié
- contrats d'entreprise / factures d'artisans
- permis de construire

Preneur de gage et l'adresse : _____

Mise en gage valable dès le : _____

L'assuré(e) et son conjoint/épouse déclarent avoir été informés par l'institution de prévoyance des conséquences découlant d'une mise en gage des droits du 2^e pilier, en particulier de la réalisation du gage. Par sa signature, l'assuré(e) confirme d'utiliser l'objet pour ses propres besoins dès maintenant ou après construction / achat.

Lieu / Date

Signature de l'assuré(e)

Signature du conjoint/de l'épouse
(signature légalisée du conjoint/ du partenaire enregistré)